Noble — Contrée
COMMUNE

Noble-Contrée – 1er octobre 2026

Publication dans le Bulletin officiel
du vendredi 2 octobre 2026

Traité par
Samuel Favre
Chef du Service administratif et RH
027 564 63 00

Concerne

Demande d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Noble-Contrée porte à la connaissance du public que la société NEW MIEGEOIS Sàrl en formation, de siège social à Noble-Contrée, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Parcelle n° 6460 et 6461 (secteur Miège), plan 29, nom local « La Calattra » Route de Sierre 31 – 3972 Miège
Enseigne	: Le Relais Miégeois
Prestations	: Exploitation d'un restaurant
Heures d'ouverture et de fermeture	: Lundi à dimanche de 6h00 à 24h00
Début de l'activité	: 1er novembre 2026

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Mathieu Caloz — Président

Samuel Favre — Secrétaire communal

Copie : - Police municipale de Noble-Contrée
- Service technique
- Chargé de sécurité incendie

Commune de Noble-Contrée
Avenue St-François 6
3968 Veyras

Informations
027 564 63 00
administration@noble-contree.ch

Horaires du guichet d'accueil
lu au ve : 08 h 00 – 12 h 00
me : 13 h 30 – 18 h 00